

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

STN-5-38005

Buyer ID - Id de l'acheteur

stn191

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

EW478-160037

Cette page est laissé intentionnellement vide.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Cette offre à commandes ne peut pas être utilisée pour les besoins dans les lieux qui relèvent à la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), la réserve d'un marché dans le cadre de la SAEA et l'Entente sur les revendications territoriales globales.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	3
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE	4
1.3 COMPTE RENDU.....	4
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....	5
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	5
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	5
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	5
2.4 LOIS APPLICABLES	6
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....	7
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	9
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	9
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	11
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	12
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE.....	12
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12
PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	14
A. OFFRE À COMMANDES.....	14
6.1 OFFRE.....	14
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	14
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	14
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	14
6.5 RESPONSABLES.....	15
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	16
6.7 PROCÉDURES POUR LES COMMANDES	16
6.8 INSTRUMENT DE COMMANDE	16
6.9 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	16
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	17
6.11 ATTESTATIONS.....	17
6.12 LOIS APPLICABLES	17
B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	18
6.1 BESOIN.....	18
6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	18
6.3 DURÉE DU CONTRAT.....	18
6.4 PAIEMENT	18
6.5 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION.....	19

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.6	ASSURANCES.....	19
6.7	CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	19
ANNEXE « A »	20
BESOIN		20
ANNEXE « B »	23
BASE DE PAIEMENT		23
ANNEXE « C »	34
RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES		34

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :
 - 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
 - 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent Besoin, la Base de paiement, le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation et toute autre annexe.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

1.2 Sommaire

Une offre à commandes principale et régionale visant la fourniture et la livraison de l'ensemble des matériaux, de la main-d'œuvre et du matériel, ainsi que la prestation de la supervision et du transport nécessaires est requise pour la location d'équipement lourd (sans opérateurs) en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, au fur et à mesure des besoins au cours de la période visée par l'offre à commandes, laquelle sera en vigueur de sa date d'attribution jusqu'au 30 septembre 2016 et sera assortie de deux (2) périodes d'option d'un (1) an.

1^{ère} année d'option - 01 octobre 2016 au 30 septembre 2017

2^{ème} année d'option - 01 octobre 2017 au 30 septembre 2018

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Conformément à l'article 01 des instructions uniformisées [2006](#) et [2007](#) des dispositions relatives à l'intégrité, les offrants doivent fournir une liste de tous les propriétaires et(ou) administrateurs et toute autre documentation connexe, au besoin. Consulter la section [4.21](#) du Guide des approvisionnements pour en savoir plus sur les dispositions relatives à l'intégrité.

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document 2006 (2015-07-03) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2006](#), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 120 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

M0019T (2007-05-25), Prix et (ou) taux fermes

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Saskatchewan et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

- Section I : offre technique (un (1) copie papier)
- Section II : offre financière (un (1) copie papier)
- Section III: attestations (un (1) copie papier).

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec « l'annexe B, Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.1.1 Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____

Master Card _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA M0222T (2013-04-25), Évaluation du prix

- L'offrant doit soumissionner au moins 80% des postes dans l'annexe B - Base de paiement pour chaque période (il y a 24 articles énumérés, l'offrant doit une offre sur au moins 19 des 24 articles énumérés. Les offres seront évaluées sur la somme des articles seulement.
- L'omission de fournir un prix pour un minimum de 80% des articles rendra l'offrant non-confirmé et aucune considération sera donnée.

Année 1 – de la date de l'attribution d'un offre à commandes jusqu'au 30 septembre 2016

Article 001 Frais de montage + (Article 001 Taux hebdomadaire * 4 semaines) + Article 001 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Article 002 Frais de montage + (Article 002 Taux hebdomadaire * 3 semaines) + Article 002 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Article 003 Frais de montage + (Article 003 Taux hebdomadaire * 22 semaines) + Article 003 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Article 004 Frais de montage + (Article 004 Taux hebdomadaire * 5 semaines) + Article 004 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Article 005 Frais de montage + (Article 005 Taux hebdomadaire * 4 semaines) + Article 005 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Article 006 Frais de montage + (Article 006 Taux hebdomadaire * 4 semaines) + Article 006 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Article 007 Frais de montage + (Article 007 Taux hebdomadaire * 6 semaines) + Article 007 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Article 008 Frais de montage + (Article 008 Taux hebdomadaire * 3 mois) + Article 008 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Article 009 Frais de montage + (Article 009 Taux hebdomadaire * 10 mois) + Article 009 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Article 010 Frais de montage + (Article 010 Taux hebdomadaire * 20 semaines) + Article 010 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Article 011 Frais de montage + (Article 011 Taux hebdomadaire * 43 semaines) + Article 011 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)

+

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Article 012 Frais de montage + (Article 012 Taux hebdomadaire * 8 semaines) + Article 012 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 013 Frais de montage + (Article 013 Taux hebdomadaire * 5 mois) + Article 013 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 014 Frais de montage + (Article 014 Taux hebdomadaire * 5 semaines) + Article 014 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 015 Frais de montage + (Article 015 Taux hebdomadaire * 15 semaines) + Article 015 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 016 Frais de montage + (Article 016 Taux hebdomadaire * 8 mois) + Article 016 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 017 Frais de montage + (Article 017 Taux hebdomadaire * 4 semaines) + Article 017 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 018 Frais de montage + (Article 018 Taux hebdomadaire * 4 semaines) + Article 018 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 019 Frais de montage + (Article 019 Taux hebdomadaire * 2.5 mois) + Article 019 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 020 Frais de montage + (Article 020 Taux hebdomadaire * 4 semaines) + Article 020 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 021 Frais de montage + (Article 021 Taux hebdomadaire * 4 semaines) + Article 021 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 022 Frais de montage + (Article 022 Taux hebdomadaire * 2.5 mois) + Article 022 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 023 Frais de montage + (Item Article 023 Taux hebdomadaire * 4 semaines) + Article 023 Taux mensuel + Taux de livraison et ramassage pour année 1 (total/8)
+
Article 024 Usage estimé annuelle – (Usage estimé annuelle * Remise)

= LE TOTALE PRIX ÉVALUÉ POUR L'ANNÉE 1

- Le même formule sera utilise pour l'évaluation de l'année d'option 1 et l'année d'option 2.
- La somme globale (l'agrégat) résultant de l'année 1, l'année d'option 1 et l'année d'option 2 sera utilisée pour déterminer le prix évalué le plus bas

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4.2 Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

- Jusqu'à 3 offres à commandes peuvent être attribuées
 - Dans le cas que trois (3) offres à commandes seront attribués, chaque offrant recevra 33,33% du travail.
 - Dans le cas que deux (2) offres à commandes seront attribués, chaque offrant recevra 50,00% du travail.
 - Dans le cas qu'un (1) offre à commandes est attribués, l'offrant recevra 100,00% du travail.
-
- L'offrant doit soumissionner au moins 80% des postes dans l'annexe B - Base de paiement pour chaque période (il y a 24 articles énumérés, l'offrant doit une offre sur au moins 19 des 24 articles énumérés. Les offres seront évaluées sur la comme des articles seulement.
 - L'omission de fournir un prix pour un minimum de 80% des articles rendra l'offrant non-confirme et aucun considération sera donné.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, l'offrant doit, selon le cas, présenter avec son offre le [Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les offrants constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une offre à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les offrants qui présentent une offre en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une offre comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les offrants qui présentent une offre à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

6.2 Exigences relatives à la sécurité

6.2.1 Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2005 (2015-07-03), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe «C». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;
- Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;
- Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;
- Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les trente (30) jours civils suivant la fin de la période de référence.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées de la date d'attribution au 30 septembre 2016.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux périodes supplémentaires, à partir du 01 octobre 2016 jusqu'au 30 septembre 2017 et du 01 octobre 2017 jusqu'au 30 septembre 2018, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes quinze (15) jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Denise Gerstmar
Titre : Intérimaire, spécialiste en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction : Ouest
Adresse : 110 – 101 22^e rue Est, Saskatoon SK S7K 0E1
Téléphone : 306-241-1018
Télécopieur : 306-975-5397
Courriel : denise.gerstmar@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant

Nom : _____
Titre : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.6 Utilisateurs désignés

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes comprennent les ministères fédéraux, organismes ou sociétés d'État mentionnés dans les annexes I, I.1, II, III de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), L.R., 1985, ch. F-11. Situé en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

6.7 Procédures pour les commandes

6.7.1 L'utilisateur désigné est d'émettre des commandes subséquentes sur un «droit du premier refus» à l'offrant la mieux classée première. L'utilisateur identifié doit communiquer avec l'offrant classé au premier rang afin de déterminer si le besoin peut être satisfait par ledit offrant. Si celui-ci est en mesure de satisfaire au besoin, une commande subséquente à son offre à commandes est placée. Si ledit offrant n'est pas en mesure de satisfaire au besoin, l'utilisateur identifié doit communiquer avec l'offrant classé au rang suivant. L'utilisateur identifié continuera et procédera comme ci-dessus jusqu'à ce qu'un offrant indique qu'il peut satisfaire au besoin de la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.7.2 S'il est constaté que l'utilisateur identifié n'obtient pas le meilleur prix pour les articles achetés, compte tenu des exigences ministérielles, des besoins de l'entreprise, des dates de livraison, des secteurs de livraison, d'un prix inférieur pour les articles multiples, etc., les utilisateurs identifiés doivent respecter l'ordre rotationnel et, par le truchement de l'établissement comparatif des prix, avoir recours au détenteur d'offre à commandes le plus économique.

6.7.3 Quand l'offrant classé au premier rang n'est pas en mesure de satisfaire au besoin, l'utilisateur identifié doit documenter son dossier comme il se doit.

6.7.4 Il est interdit de passer plusieurs commandes subséquentes afin de se soustraire aux limites des commandes subséquentes.

6.7.5 Seules les commandes subséquentes à une offre à commandes peuvent être acceptées. L'offrant convient de n'accepter que les commandes subséquentes à une offre à commandes placées par des utilisateurs identifiés conformément à la présente offre à commandes, qui ne dépassent pas les limites applicables décrites ci-dessus des commandes subséquentes. L'offrant reconnaît que toute commande subséquente passée par un utilisateur identifié qui dépasse la limite applicable est interdite aux termes de la présente offre à commandes et est sans autorité.

NOTA: Les procédures régissant les commandes subséquentes à une offre à commandes ne sont applicables que lorsque des offres à commandes multiples sont attribuées. Le numéro d'offre à commandes émis pour toute offre n'indique d'aucune façon le classement du détenteur de ladite offre à commandes.

6.8 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire *PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes*.

6.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 400,000.00\$ (taxes applicables incluses).

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- (a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- (b) les articles de l'offre à commandes;
- (c) les conditions générales 2005 (2015-07-03), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- (d) les conditions générales 2010A (2015-07-03, Biens (complexité moyenne));
- (e) l'Annexe « A », Besoin;
- (f) l'Annexe « B », Base de paiement;
- (g) l'offre de l'offrant en date du _____ (insérer la date de l'offre)

6.11 Attestations

6.11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

6.12 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Saskatchewan et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

[2010A](#) (2015-07-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article seize (16), Intérêt sur les comptes en souffrance, de [2010A](#) (2015-07-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un(des) prix unitaire(s) ferme(s) lot ferme(s) précisé(s) dans l'annexe B – Base de paiement. Les droits de douane *sont* inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.4.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.4.3 Paiements multiples

Clause du *Guide des CCUA* H1001C (2008-05-12), Paiements multiples

6.4.4 Clauses du *Guide des CCUA*

A9049C	Sécurité des véhicules	2011-05-16
C2000C	Taxes – entrepreneur établi à l'étranger	2007-11-30
G6001C	Véhicules – location à long terme	2008-05-12
D0018C	Livraison et déchargement	2007-11-30

6.4.5 Paiement par carte de crédit

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : _____ et _____.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.6 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* G1005C (2008-05-12), Assurances

6.7 Clauses du Guide des CCUA

A6062C	Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes	2011-05-16
A9068C	Règlements concernant les emplacements du gouvernement	2010-01-11

ANNEXE « A » BESOIN

Une offre à commandes principale et régionale visant la fourniture et la livraison de l'ensemble des matériaux, de la main-d'œuvre et du matériel, ainsi que la prestation de la supervision et du transport nécessaires est requise pour la location d'équipement lourd (sans opérateurs) en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, au fur et à mesure des besoins au cours de la période visée par l'offre à commandes, laquelle sera en vigueur de sa date d'attribution jusqu'au 30 septembre 2016 et sera assortie de deux (2) périodes d'option d'un (1) an.

1. Temps de réponse

Il faut donner suite aux commandes subséquentes à une offre à commandes dans un délai de cinq (5) jours civils. La livraison physique de l'équipement sera déterminée au moment de la commande subséquente à l'offre à commandes. Les entrepreneurs doivent être en mesure d'assurer la livraison de l'équipement de location à l'installation du client dans un délai de cinq(5)jours civils suivant le placement de la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Période de location

Les périodes de location seront précisées dans le document de commande subséquente à une offre à commandes. Pour toutes les locations, le prix de montage devra comprendre une(1)journée de location. Le taux de livraison et de cueillette pertinent sera ajouté aux frais de montage afin d'établir le prix initial. Les locations hebdomadaires sont basées sur une période de location de sept (7) jours. Les locations mensuelles sont basées sur une période de location de vingt-huit (28) jours.

3. Prévisions

Avant la livraison, l'entrepreneur doit fournir une estimation décrivant les taux à appliquer pour la période de location. Les entrepreneurs doivent utiliser les taux les plus avantageux pour le Canada. Par exemple :

Équipement : Location d'un tracteur agricole de 150 HP (HP 1000 PRISE DE FORCE)
Taux de location hebdomadaires : 1 500 \$
Taux de location mensuels : 4 000 \$

Si le Canada souhaite faire une location d'un (1) mois et trois (3) semaines, l'entrepreneur doit facturer deux périodes de location d'un mois (2 x 4 000,00 \$), ce qui équivaut à 8 000,00 \$.

4. Inspection et acceptation des unités de location

1. Toutes les unités de location devront faire l'objet d'une inspection d'acceptation par le personnel au moment de la livraison. Les unités de location qui échouent à l'inspection seront rejetées et d'autres unités devront être offertes.
2. Au moment de l'inspection, un formulaire intitulé « Acceptation et inspection » sera rempli conjointement pour chacune des unités de location par le fournisseur et le Canada. Le formulaire devra indiquer l'état de l'unité de location au moment de la location et être signé par les deux parties. Une fois la période de location terminée, les unités de location seront inspectées par le fournisseur et le Canada, lesquels utiliseront le même formulaire, afin de relever tout endommagement de l'unité au cours de la période de location et de déterminer toute responsabilité à cet égard. Le formulaire doit être signé par les deux parties une fois l'inspection finale effectuée.

5. Entretien

1. L'entrepreneur est responsable de l'entretien périodique des unités au cours de la location, y compris les changements d'huile et de filtres. L'entrepreneur doit fournir au Canada un préavis de quatorze (14) jours de tout entretien prévu.
2. L'entretien périodique et les réparations des unités associés à l'entretien systématique prévu des unités de location incomberont à l'entrepreneur et seront assurés sans frais au Canada.

6. Réparations et remorquage

1. Les bris d'équipement seront attribués soit à 1) une défaillance mécanique ou à 2) une faute de l'opérateur.
 - 1.1 Défaillance mécanique
 - 1.1.1 L'entrepreneur doit assumer la responsabilité des défaillances mécaniques ou des dommages occasionnés par le mauvais fonctionnement de l'équipement
 - 1.1.2 S'il faut faire remorquer l'unité de location à un lieu de service en raison d'une défaillance mécanique, l'entrepreneur devra assumer tous les frais de remorquage. L'entrepreneur doit envoyer un camion remorque au lieu où est survenue la panne immédiatement après en avoir été prévenu par le Canada.
 - 1.2 Faute de l'opérateur
 - 1.2.1 Les dommages subis par l'unité de location entre le moment où l'unité de location est acceptée par le Canada et la fin de la période de location seront la responsabilité du Canada à moins qu'il ne soit prouvé que les dommages sont attribuables à un mauvais fonctionnement de l'unité de location.
 - 1.2.2 Le Canada aura la possibilité d'obtenir sa propre estimation par le truchement d'un tiers concernant les réparations identifiées afin de valider l'estimation de l'entrepreneur. Une fois la valeur des réparations établie, l'entrepreneur doit faire parvenir la

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

facture pour la somme convenue. Les factures doivent comprendre des copies des estimations et les factures réelles des réparations, y compris les frais de remorquage, le cas échéant.

- 1.2.3.1.1 S'il faut faire remorquer l'unité de location à un lieu de service en raison d'une défaillance mécanique causée par le personnel d'exploitation du Canada, le Canada devra assumer tous les frais de remorquage. Le Canada doit prévenir l'entrepreneur de la panne et doit soit demander à l'entrepreneur d'envoyer un camion remorque au lieu où est survenue la panne, soit prendre ses propres dispositions pour faire remorquer l'unité au lieu de service.

7. Remplacement des unités

1. Que la panne de l'unité soit attribuable à une panne de l'équipement ou aux gestes du personnel d'exploitation du Canada, les unités de location jugées hors service pour une période de douze (12) heures ou plus doivent être remplacées par l'entrepreneur dans un délai de douze (12) heures suivant l'avis et les taux quotidiens doivent être établis au prorata en regard du temps perdu.
2. Les unités de remplacement doivent satisfaire aux exigences minimales du contrat et faire l'objet des mêmes exigences en matière d'inspection que les unités louées originales.

8. Rapport

L'entrepreneur doit fournir un rapport d'entretien du véhicule au responsable du projet dès l'achèvement de chacune des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

9. Temps de réponse en cas d'urgence

Le temps de réponse normalisé pour les travaux visés par chacune des offres à commandes est défini dans l'énoncé des travaux du site visé. Cependant, il se peut que l'entrepreneur soit tenu d'assurer un service d'entretien d'urgence pour le matériel prioritaire ou opérationnel. Le détenteur de l'offre à commandes prévue pour ces exigences d'urgence, comme il a été convenu avec le détenteur de l'offre à commandes et le responsable du projet, doit donner suite à l'urgence dans un délai de vingt-quatre (24) heures et doit avoir terminé les travaux en question dans un délai convenu d'un commun accord.

10. Équipement

L'équipement fourni dans la présente offre à commandes doit concorder avec les modèles inscrits comme modèles « courants » ou « non courants » dans la section « Taux de location » du Répertoire de 2011 de la Heavy Construction Association de l'Alberta, du Manitoba ou de la Saskatchewan (voir l'annexe C, Guide des taux, pour déterminer quel répertoire sera utilisé à titre de référence). Les modèles inscrits dans la section « Modèles antérieurs » ne seront pas pris en compte pour la présente exigence.

ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENT

Grille de prix pour louer l'équipement

- Les soumissionnaires doivent soumettre des prix et des taux fermes pour les articles qu'ils souhaitent fournir,
- L'offrant doit soumissionner au moins 80% des postes dans l'annexe B - Base de paiement pour chaque période (il y a 24 articles énumérés, l'offrant doit une offre sur au moins 19 des 24 articles énumérés. Les offres seront évaluées sur la somme des articles seulement.
- L'omission de fournir un prix pour un minimum de 80% des articles rendra l'offrant non-confirmé et aucune considération sera donnée.
- L'usage estimé annuel est pour les fins d'évaluation financière seulement
- la TPS en sus le cas échéant, ainsi que tous les droits de douanes.

Voir l'annexe C pour le guide de référence sur l'équipement.

Période 1 – l'Émission d'une offre à commandes jusqu'au 30 septembre 2016

Article	Catégorie et sous-catégorie	Référence	Utilisation annuelle estimative	Frais de montage	Taux hebdomadaire	Taux mensuel
N° 001	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 6,7,8	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 002	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur: _____ :	Groupes 9,10,11	3 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 003	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur: _____ :	Groupes 12,13	22 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 004	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur: _____ :	Groupes 14,15	5 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 005	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 3,4	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois

N° 006	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 5-7	4 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 007	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 8,9	6 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 008	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 10,11	3 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 009	Chargeurs - Pneus en caoutchouc - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 4,5	10 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 010	Chargeurs - Pneus en caoutchouc - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 6,7	20 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 011	Chargeurs - Direction à glissement avec godet (lisse, denté), vis, fourchettes - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 4,5	43 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 012	Chargeurs - Direction à glissement - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 6,7	8 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 013	Équipement de compactage - À tambour unique - lisse (vibrateur) - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 4,5	5 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 014	Équipement de compactage - Talon à tambour unique (vibrateur) - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 4,5	5 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 015	Motoniveleuses - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 3,4	15 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 016	Motoniveleuses - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 5-7	8 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

N° 017	Camions à benne à essieu tandem avec une capacité minimale de 10 vg ³ - Équipement offert par le fournisseur : _____	See Ref Guide	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 018	Semi-remorque à triple essieu tandem - Équipement offert par le fournisseur : _____	See Ref Guide	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 019	Camion à benne articulé - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 3,4	2,5 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 020	Décapeuse automotrice - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 2,3	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 021	Tracteur - Ceinturé - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 5	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 022	Rétrocaveuse chargeuse - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 3,4	,5 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 023	Tracteur agriculture roué (i.e. John Deere 8330).		4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 024	Équipement divers:	S/O	80 000,00 \$	Remise de _____% sur la liste des prix publiés		

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Grille de prix pour la livraison et le ramassage

Les soumissionnaires doivent fournir des taux fermes pour TOUS les lieux de livraison et de ramassage ci-dessous,

- TPS en sus, le cas échéant.

Le taux de livraison et de cueillette pertinent sera ajouté aux frais de montage pour établir le prix initial. Le taux de livraison et de cueillette doit comprendre tant les frais de chargement que les frais de déchargement.

Période 1 – L'émission d'une offre à commandes jusqu'au 30 septembre 2016

Lieu de livraison	Conditions de livraison	Taux de livraison et de cueillette
BFC Suffield	Destination DDP	\$
BFC Cold Lake	Destination DDP	\$
BFC Wainwright	Destination DDP	\$
BFC Winnipeg	Destination DDP	\$
BFC Shilo	Destination DDP	\$
BFC Edmonton	Destination DDP	\$
Détachement Dundurn	Destination DDP	\$
BFC Moose Jaw	Destination DDP	\$
	Total partiel 1.1	\$
Autre	Point d'expédition FCA	À déterminer au moment de la commande subséquente à l'offre à commandes

Période d'option 1 – 01 octobre 2016 au 30 septembre 2017

Article	Catégorie et sous-catégorie	Référence	Utilisation annuelle estimative	Frais de montage	Taux hebdomadaire	Taux mensuel
N° 001	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 6,7,8	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 002	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur: _____ :	Groupes 9,10,11	3 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 003	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur: _____ :	Groupes 12,13	22 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 004	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur: _____ :	Groupes 14,15	5 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 005	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 3,4	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 006	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 5-7	4 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 007	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 8,9	6 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 008	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 10,11	3 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 009	Chargeurs - Pneus en caoutchouc - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 4,5	10 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 010	Chargeurs - Pneus en caoutchouc - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 6,7	20 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 011	Chargeurs - Direction à glissement avec godet (lisse, denté), vis, fourchettes -	Groupes 4,5	43 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois

	Équipement offert par le fournisseur : _____					
N° 012	Chargeurs - Direction à glissement - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 6,7	8 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 013	Équipement de compactage - À tambour unique - lisse (vibrateur) - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 4,5	5 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 014	Équipement de compactage - Talon à tambour unique (vibrateur) - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 4,5	5 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 015	Motoniveleuses - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 3,4	15 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 016	Motoniveleuses - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 5-7	8 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 017	Camions à benne à essieu tandem avec une capacité minimale de 10 vg ³ - Équipement offert par le fournisseur : _____	See Ref Guide	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 018	Semi-remorque à triple essieu tandem - Équipement offert par le fournisseur : _____	See Ref Guide	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 019	Camion à benne articulé - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 3,4	2,5 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 020	Décapeuse automotrice - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 2,3	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 021	Tracteur - Ceinturé - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 5	4 semaines	\$ _____	\$ _____	\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

				/lot	/semaine	/mois
N° 022	Rétrocaveuse chargeuse - Équipement offert par le fournisseur :	Groupes 3,4	,5 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 023	Tracteur agriculture roué (i.e. John Deere 8330).		4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 024	Équipement divers:	S/O	80 000,00 \$	Remise de _____% sur la liste des prix publiés		

Grille de prix pour la livraison et le ramassage

Les soumissionnaires doivent fournir des taux fermes pour TOUS les lieux de livraison et de ramassage ci-dessous,

- TPS en sus, le cas échéant.

Le taux de livraison et de cueillette pertinent sera ajouté aux frais de montage pour établir le prix initial. Le taux de livraison et de cueillette doit comprendre tant les frais de chargement que les frais de déchargement.

Période d'option 1 –01 octobre 2016 au 30 septembre 2017

Lieu de livraison	Conditions de livraison	Taux de livraison et de cueillette
BFC Suffield	Destination DDP	\$ _____
BFC Cold Lake	Destination DDP	\$ _____
BFC Wainwright	Destination DDP	\$ _____
BFC Winnipeg	Destination DDP	\$ _____
BFC Shilo	Destination DDP	\$ _____
BFC Edmonton	Destination DDP	\$ _____
Détachement Dundurn	Destination DDP	\$ _____
BFC Moose Jaw	Destination DDP	\$ _____
	Total partiel 1.1	\$ _____
Autre	Point d'expédition FCA	À déterminer au moment de la commande subséquente à l'offre à commandes

Période d'option 2 – 01 octobre 2017 au 30 septembre 2018

Article	Catégorie et sous-catégorie	Référence	Utilisation annuelle estimative	Frais de montage	Taux hebdomadaire	Taux mensuel
N° 001	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 6,7,8	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 002	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur: _____ :	Groupes 9,10,11	3 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 003	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur: _____ :	Groupes 12,13	22 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 004	Excavateurs hydrauliques - Équipement offert par le fournisseur: _____ :	Groupes 14,15	5 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 005	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 3,4	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 006	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 5-7	4 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 007	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 8,9	6 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 008	Tracteurs chenillés - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 10,11	3 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 009	Chargeurs - Pneus en caoutchouc - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 4,5	10 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 010	Chargeurs - Pneus en caoutchouc - Équipement offert par le fournisseur : _____	Groupes 6,7	20 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 011	Chargeurs - Direction à glissement avec godet (lisse, denté), vis, fourchettes -	Groupes 4,5	43 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois

	Équipement offert par le fournisseur :					
N° 012	Chargeurs - Direction à glissement - Équipement offert par le fournisseur :	Groupes 6,7	8 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 013	Équipement de compactage - À tambour unique - lisse (vibrateur) - Équipement offert par le fournisseur :	Groupes 4,5	5 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 014	Équipement de compactage - Talon à tambour unique (vibrateur) - Équipement offert par le fournisseur :	Groupes 4,5	5 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 015	Motoniveleuses - Équipement offert par le fournisseur :	Groupes 3,4	15 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 016	Motoniveleuses - Équipement offert par le fournisseur :	Groupes 5-7	8 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 017	Camions à benne à essieu tandem avec une capacité minimale de 10 vg ³ - Équipement offert par le fournisseur :	See Ref Guide	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 018	Semi-remorque à triple essieu tandem - Équipement offert par le fournisseur :	See Ref Guide	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 019	Camion à benne articulé - Équipement offert par le fournisseur :	Groupes 3,4	2,5 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 020	Décapeuse automotrice - Équipement offert par le fournisseur :	Groupes 2,3	4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 021	Tracteur - Ceinturé - Équipement offert par le fournisseur :	Groupes 5	4 semaines	\$ _____	\$ _____	\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

				/lot	/semaine	/mois
N° 022	Rétrocaveuse chargeuse - Équipement offert par le fournisseur :	Groupes 3,4	,5 mois	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 023	Tracteur agriculture roué (i.e. John Deere 8330).		4 semaines	\$ _____ /lot	\$ _____ /semaine	\$ _____ /mois
N° 024	Équipement divers:	S/O	80 000,00 \$	Remise de _____% sur la liste des prix publiés		

Grille de prix pour la livraison et le ramassage

Les soumissionnaires doivent fournir des taux fermes pour TOUS les lieux de livraison et de ramassage ci-dessous,

- TPS en sus, le cas échéant.

Le taux de livraison et de cueillette pertinent sera ajouté aux frais de montage pour établir le prix initial. Le taux de livraison et de cueillette doit comprendre tant les frais de chargement que les frais de déchargement.

Période d'option 2 –01 octobre 2017 au 30 septembre 2018

Lieu de livraison	Conditions de livraison	Taux de livraison et de cueillette
BFC Suffield	Destination DDP	\$ _____
BFC Cold Lake	Destination DDP	\$ _____
BFC Wainwright	Destination DDP	\$ _____
BFC Winnipeg	Destination DDP	\$ _____
BFC Shilo	Destination DDP	\$ _____
BFC Edmonton	Destination DDP	\$ _____
Détachement Dundurn	Destination DDP	\$ _____
BFC Moose Jaw	Destination DDP	\$ _____
	Total partiel 1.1	\$ _____
Autre	Point d'expédition FCA	À déterminer au moment de la commande subséquente à l'offre à commandes

ANNEX "C" GUIDE DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉQUIPEMENT

Termes clés

N° d'article - Désigne le numéro d'article correspondant dans le Barème de prix de location d'équipement, annexe B - Base de paiement.

ARCHA - Guide des taux de location d'équipement de 2015 de la *Alberta Roadbuilders and Heavy Construction Association*

MHCA - Répertoire annuel de 2015 de la *Manitoba Heavy Construction Association*

SHCA - Guide des taux de location d'équipement de 2015 de la *Saskatchewan Heavy Construction Association*

P. - Renvoi au numéro de page du guide applicable

N° d'article	ARCHA	MHCA	SHCA
N° 001	Groupes 6, 7, 8, p.132-153	Groupes 6, 7, 8, p. 257	Groupes 6, 7, 8, p. 161-168
N° 002	Groupes 9, 10, 11, p.132-153	Groupes 9, 10, p. 257-260	Groupes 9, 10, p. 161-168
N° 003	Groupes 12, 13, p. 132-153	Groupes 12, 13, p. 259-260	Groupes 12, 13, p. 161-168
N° 004	Groupes 14, 15, p. 132-153	Groupes 14, 15, p. 256-260	Groupes 14, 15, p. 161-168
N° 005	Groupes 3-4, p. 105-110	Groupes 3, 4, p. 247	Groupes 3, 4, p. 153
N° 006	Groupes 5-7, p. 105-110	Groupes 5-7, p. 247	Groupes 5-7, p. 153
N° 007	Groupes 8, 9, p. 105-110	Groupes 8, 9, p. 248	Groupes 8, 9, p. 153
N° 008	Groupes 10, 11, p. 105-110	Groupes 10, 11, p. 248	Groupes 10, 11, p. 153
N° 009	Groupes 4, 5, p. 187-209	Groupes 4, 5, p. 275-276	Groupes 4, 5, p. 181-183
N° 010	Groupes 6, 7, p. 187-209	Groupes 6, 7, p. 275-276	Groupes 6, 7, p. 181-183
N° 011	Groupes 4, 5, p. 187-209	Groupes 4, 5, p. 281-282	Groupes 4, 5, p. 192-193
N° 012	Groupes 6, 7, p. 187-209	Groupes 6, 7, p. 281-282	Groupes 6, 7, p. 192-193
N° 013	Groupes 4, 5, p. 89-90	Groupes 4, 5, p. 242	Groupes 4, 5, p. 147
N° 014	Groupes 4, 5, p. 74-75	Groupes 4, 5, p. 239	Groupes 4, 5, p. 144
N° 015	Groupes 3, 4, p. 237-239	Groupes 3, 4, p. 290	Groupes 3, 4, p. 209
N° 016	Groupes 6, 7, p. 237-239	Groupes 6, 7, p. 290	Groupes 6, 7, p. 209
N° 017	P. 280	P. 308	P. 191
N° 018	P. 280	P. 308	P. 191
N° 019	Groupes 3, 4, p. 284-285	Groupes 3, 4, p. 312	S/O
N° 020	Groupes 2, 3, p. 245	Groupes 2, 3, p. 293	Groupes 2, 3, p. 203
N° 021	Groupe 5, p. 252	Groupe 5, p. 301	Groupe 5, p. 158
N° 022	Groupes 3, 4, p. 187-188	Groupes 3, 4, p. 271	Groupes 3, 4, p. 188

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW478-160037/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
stn191

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EW478-160037

File No. - N° du dossier
STN-5-38005

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE « C » RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES

Faire parvenir à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Télécopieur: 306-975-5397
Courriel: WST-PA-CAL@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Calendrier des rapports trimestriels d'utilisation:

Premier trimestre: du 1^{er} avril au 30 juin.
Deuxième trimestre: du 1^{er} juillet au 30 septembre.
Troisième trimestre: du 1^{er} octobre au 31 décembre.
Quatrième trimestre: du 1^{er} janvier au 31 mars.

RAPPORT SUR LE NOMBRE D'AFFAIRES CONCLUES AVEC LES MINISTÈRES OU ORGANISMES
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

FOURNISSEUR:
N° DE L'OFFRE À COMMANDES
MINISTÈRE OU ORGANISME:

Période de référence

Élément n°	Description de la commande	Valeur de la commande	TPS/TVH
A) Valeur totale en dollars des commandes pour la période de référence:			
B) Commandes totales accumulées à ce jour:			
(A+B) Commandes totales accumulées:			

AUCUN RAPPORT: Nous n'avons pas conclu d'affaires avec le gouvernement du Canada pour cette période []

PRÉSENTÉ PAR:

Nom:
Numéro de téléphone:

SIGNATURE: _____ DATE: _____